

Nom : N..... EB5.....

Agenda 8 juin

Géographie- Réduire et recycler les déchets page 149 (suite)

Rappel :

-Regarder la vidéo intitulée : « Recycler et trier ses déchets »

<https://www.youtube.com/watch?v=hkzSHAgRDco>

-Document C page 149:

-Lire le document+ faire la question 5

The image shows two educational posters. The left poster, titled "le TRI à la maison", illustrates household waste sorting into four categories: EMBALLAGES (yellow bin), VERRE (green bin), ORDURES MÉNAGÈRES (red bin), and DÉCHETS VERTS (green bin). The right poster, titled "le RECYCLAGE", shows the recycling process for each category: EMBALLAGES go to a TRANSFERT truck and then to a USINE DE RECYCLAGE; VERRE goes to a TRANSFERT truck and then to a USINE DE RECYCLAGE; ORDURES MÉNAGÈRES go to a TRANSFERT truck and then to a COGENERATION plant; DÉCHETS VERTS go to a PLATEFORME DE COMPOSTAGE.

le TRI à la maison

EMBALLAGES
 Journaux, revues, magazines
 Cartons et cartonnettes
 Tetra-briques alimentaires
 Boîtes métalliques, aluminium
 Flacons et bouteilles plastiques

VERRE
 Petits pots
 Bocaux
 Verre coloré
 Verre blanc

ORDURES MÉNAGÈRES
 Ordures ménagères
 Papiers, céramique, ampoules
 Pats de yaourt, barquettes, enveloppe à fenêtre...
 Sacs plastiques

DÉCHETS VERTS
 Herbe
 Feuilles
 Branchages ficelés Ø < 5cm
 Fleurs et plantes

le RECYCLAGE

EMBALLAGES
 Journaux, essui-tout, papier toilette, cartons
 Boîte de conserve, fer à repasser, tir bouchons, moteurs...
 Tubes PVC, tuyaux, mobilier urbain...
 Laine polaire, pulls, peluches...

VERRE
 Verre coloré

ORDURES MÉNAGÈRES
 Énergies : électricité, chauffage,
 Matières 1^{er} : machefers
 Déchets : REFIOM, boues

DÉCHETS VERTS
 Broyage & Maturation
 Les déchets verts et les boues sont mélangés de manière homogène, condition indigestible à leur complète transformation.
 Compost : amendement organique

-Regarder la vidéo intitulée « L'incinération des déchets » :

<https://www.youtube.com/watch?v=1EcXxXIOX0Q>

+Continuer les questions 6-7-9

-Lire le paragraphe «Trier les déchets » doc C

Trier les déchets DOC. **C**

La loi impose à chacun de trier ses déchets: le papier, le carton, le verre, le plastique et le métal. Ces déchets **recyclables** sont transportés dans des **centres de tri**. Ceux-ci vérifient et terminent le tri, puis envoient les matériaux récupérés dans des usines qui, avec, fabriquent de nouveaux produits. La loi impose aussi de rapporter les médicaments **inutilisés** à la pharmacie, les piles usagées et les ampoules cassées dans les magasins qui les vendent.